



JUILLET 1906

Chronique du sanctuaire

Mai 1906 : -1^{er} mai.—Les “ Annales ” ont reçu, les premiers jours du mois, une jolie lettre leur demandant d’entretenir, devant l’image de Notre-Dame du Cap, un bouquet de fleurs naturelles aussi belles que possible. L’aimable missive demandait aussi de renouveler souvent l’eau qui devait leur conserver longtemps leur fraîcheur première, afin d’en faire durer le parfum pendant les jours de ce mois de Marie.

Cette demande d’une de nos correspondantes symbolise assez bien le travail mensuel de la “ Chronique du Sanctuaire. ” Celle-ci a pour but de renouveler, comme on fait pour un bouquet, ce qui donne plus de fraîcheur à l’ensemble des événements qui s’écoulent sur notre terrain béni. Elle a pour but de bien examiner ce que chacun apporte ici de dévotion, de piété filiale, de prières et d’amour, puis de le grouper en “ un tout ” édifiant, pour le présenter, à la Sainte-Vierge d’abord, et en même temps à nos lecteurs. Ces événements ainsi présentés en un groupe mensuel, insérés dans nos “ Annales, ” sont comme le bouquet de fleurs que demandait notre correspondante ; mais parce que la “ Chronique ” n’en parle qu’un mois après qu’ils ont disparu, ce rappel a pour but de leur rendre leur fraîcheur primitive, et d’en conserver pour nos lecteurs tout le parfum de piété.

Désormais la “ Chronique ” se fera plus longue : il lui sera donné d’être plus occupée, d’égrener un plus long

rosaire de choses édifiantes, parce qu'elle est revenue la saison des plus grands et plus nombreux pèlerinages. Toutefois cette " Chronique " sera forcément incomplète. Malgré son désir, il est une multitude de choses, de faits et gestes qui échappent à son attention.

D'abord il ne lui sera guère permis d'entretenir ses lecteurs de ce nombre si grand de visites privées faites au Sanctuaire : soit parce que ces visites veulent se cacher elles-mêmes, soit parce que toute la beauté et le parfum ne se laissent voir et sentir qu'aux intéressés, et qu'elles ne s'en distinguent entre elles que par des qualités tout à fait intérieures. Ces visites pourtant sont une belle partie de nos pèlerinages annuels, et j'ai déjà dit qu'elles sont fort nombreuses. Le mois de mai, qui pourtant a été bien froid, le mois de mai les a fait venir à chacun de ses jours. Pendant que sous son ciel changeant, le souffle du nord s'obstinait à promener une multitude de nuages chargés de pluie froide, l'exode commençait des villes et campagnes vers le sanctuaire du Cap. La vie lui était revenue. Les bruyants bateaux à roues avaient recommencé sur le fleuve à dodeliner de la tête, tandis qu'autour d'eux on entendait bourdonner les petits yachts élégants, mouches électriques, teuf-teuf à gazoline ou à vapeur. Puis certains matins, lorsque s'élevait la bise propice, on voyait en amont ou en aval les voiliers blancs, cheminant par troupes comme un vol de mouettes. Ce fut alors la reprise des pèlerinages : mais seule la Ste-Vierge sait quel fut le premier ou le plus édifiant et le plus pieux.

Il est encore une multitude d'autres faits que la " Chronique " ne peut insérer dans ses pages ; ce sont ceux dont elle acquiert la connaissance par la correspondance. S'il fallait les insérer tous, les " Annales, " avec leur quarante pages par mois, n'y pourraient suffire. Et pourtant il en est aussi de bien édifiants, et qui ne peuvent que contribuer à grandir l'amour pour la Très Sainte-Vierge. Voici par exemple une abonnée qui, avec son propre abonnement, paye celui d'un pauvre. Il y a sans doute bien des manières de faire l'au-

mône, mais celle-ci est aussi une des meilleures. La pauvreté a souvent pour cortège les peines du cœur, les souffrances de l'âme, et comme une espèce de défaillance : le pauvre, en un mot, a souvent besoin d'une aumône spirituelle pour soulager cette « pauvreté du cœur. » Les « Annales » en lui parvenant chaque mois, lui apporteront les actions de grâces de tant de bienfaits, les prières de tant de besoins, les récits pieux de tant d'évènements passés, et tout cela sera dans son âme comme un rayon de lumière et de chaleur dans la chaumière froide.

* * *

Ainsi la « Chronique » ne pourra point tout raconter, mais elle racontera le plus grand nombre de choses possible : la Sainte Vierge donnera à ce récit d'être un germe d'édification. Et avant de commencer la narration de nos pèlerinages, elle peut bien se réjouir de la page que lui a consacrée le numéro de Mai de la « Revue canadienne ». La descente de ce « St.-Laurent historique, légendaire et topographique, » amène le voyageur qui quitte Montréal, « sur la pointe du St.-Maurice opposée à celle des Trois-Rivières, » devant un magnifique groupes d'églises et de monuments. « C'est le Cap de la Madeleine, désormais célèbre pour son pèlerinage de N.-D. du T.-S. Rosaire. Après avoir eu l'autorisation diocésaine, le sanctuaire du Cap reçut de Pie X, en 1904, l'insigne faveur du couronnement de la statue de N.-D. du Rosaire. » Et la docte Revue continue, trois pages durant, la description de notre lieu de pèlerinage, exacte toujours, avec cependant une légère inexactitude, car le chemin de Croix existait lorsque les Pères Oblats prirent la desserte de la paroisse, tandis que les quinze groupes sont en bonne voie d'érection, comme nos lecteurs le savent déjà.

Et maintenant parlons de nos visites du mois de mai, et sans suivre exactement l'ordre « Chronique » faisons la chronique de la plus longue de nos visites, et de la plus féconde en bénédictions divines.

Le dimanche, 20 Mai, après l'heure du diner une longue file de voitures attendaient au pont du St.-Maurice sa Grandeur Monseigneur François Xavier Cloutier, Evêque des

Trois-Rivières. De jeunes cavaliers, en uniformes multicolores, prenant les devants, caracolent le long du chemin sableux qui, du St.-Maurice à l'Eglise, zigzague selon les caprices du fleuve et les accidents du terrain, puis, à la suite de la voiture de Sa Grandeur, roule presque toute la cavalerie du Cap. Pendant ce temps le soleil étend ses premiers rayons chauds, les cloches sonnent à grand branle, une foule compacte se masse aux portes de l'Eglise: c'est la visite pastorale qui commence. Du dimanche au mardi elle s'informerait des conditions multiples de vie de la paroisse du Cap de la Madeleine, et s'appliquerait à lui donner tout l'essor vers lequel elle peut tendre. Et parce que notre vieux sanctuaire fait partie nécessaire de cette paroisse, que le pèlerinage en est une des œuvres les meilleures, ils participeront grandement à la bénédiction du premier Pasteur. Et la visite se poursuit avec ses cérémonies touchantes et solennelles, ses instructions plus détaillées, distributions des Sacrements, et en particulier celui de la Confirmation. Soixante enfants s'y étaient préparés depuis de longues semaines, et, lorsque le soir du lundi, ils invitèrent Sa Grandeur à une délicate séance de reconnaissance, ils obligèrent Monseigneur à leur dévoiler un secret. C'était dans la vieille école du village, dont la vétusté se cachait autant que possible sous les dentelles blanches et les banderoles de bienvenue: quinze petits anges, ceux des mystères du Rosaire, vinrent se dire envoyés par leur Reine pour être les gardiens et les compagnons de l'Evêque du diocèse, dans sa tournée pastorale. C'est alors que Monseigneur leur dévoila que s'il avait commencé sa visite par le Cap de la Madeleine, c'était afin de se mettre sous la protection de la Reine du Rosaire, et il ajouta qu'un ange lui avait dit qu'il lui fallait attribuer la prospérité du diocèse à cette même Reine, dont le sanctuaire privilégié est sur ce modeste Cap, confié à la garde des Pères Oblats.

Merci, Monseigneur, de nous avoir dévoilé ce secret.

* * *

Reprenont l'ordre des jours et des semaines, et commen-

gons par un pèlerinage de petite taille. Le samedi 5 mai, il y avait au sanctuaire, pour y vénérer, les reliques, un bataillon tout galonné d'or. C'était les petits enfants, en costume militaire, que les " Filles de Jésus " élèvent à Trois-Rivières dans leur jardin de l'enfance. Amenés en congé par leurs maîtresses, ils déroberent à leurs jeux quelques longs instants, et firent leur petite visite à la Reine du Rosaire : visite pieuse et brillante à cause des galons dor dont leurs habits sont passémentés.

Le même jour, et presque en même temps, le Rev. Monsieur Dusablon amenait au monastère du Cap Marseigneur Langevin archevêque de St. Boniface accompagné du R. P. Lacasse, O. M. I. Leur visite fut extrêmement brève car le même samedi qui nous les donnait les ramena aux Trois-Rivières avant le soir. Monseigneur l'archevêque est venu ici confier à la bénédiction de N.-D. du Rosaire les intérêts si divers et si importants de son archidiocèse, et le R. P. Lacasse lui a demandé de faire de " L'ami du foyer " une mine bien riche d'édification pour ses lecteurs si intéressés, et de secours pour l'œuvre si pleine d'avenir du Juniorat de St.-Boniface.

6 Mai.— La ville de Trois-Rivières fournit au sanctuaire du Cap un grand nombre de pèlerinages annuels. Hier, on y voyait les petits du " jardin de l'enfance, " ce matin on y aura les jeunes gens, le 20 mai y viendront les demoiselles, presque à la même heure que leur premier Pasteur, et, avant la fin de la saison, le nom de Trois Rivières est déjà, sur notre liste, marqué d'un signe de retour.

Le matin du 6 mai, une heureuse innovation conduisait ici les jeunes gens de la paroisse " cathédrale ; " ils y arrivaient de bonne heure pour pouvoir y entendre la sainte messe, et y recevoir presque tous la sainte communion. Aux premières heures de la matinée le R.P. Forget allait, à notre quai, former la première procession de l'année 1906. Pendant que la croix s'avance, entre deux acolytes, la jeunesse trifluvienne se range à sa suite, répond à la salutation angélique que le R. Père commence, intercalant à chaque nouvelle dizaine le

cantique du mystère. Le fleuve rentre presque au Sanctuaire. Lorsque la croix en passe la grande porte, l'arrière-garde de la procession abandonne le bateau et ces 400 jeunes gens forment, si on peut ainsi parler, entre le Sanctuaire et le St-Laurent comme un canal de piété, par où s'écoule, sans nul doute, les bénédictions de Marie que les eaux majestueuses iront déposer tout le long des rives canadiennes. Il est donné aux jeunes gens, réunis par le zèle diligent de M. l'abbé Lemire, il e-t donné à ces jeunes gens, dis-je, d'offrir à Marie comme l'occasion de déverser le long de notre pays la réserve de ses faveurs.

Arrivée au sanctuaire, la foule des jeunes se masse dans les bancs, reçoit les souhaits de bienvenue des gardiens de la Vierge couronnée, assiste à la sainte messe, et après la sainte communion écoute les actions de grâces que récite tout haut, celui qui les a reçus ; puis après le déjeuner, après la visite aux objets de piété, la vénération des reliques, la procession du Rosaire, elle démarre du quai et avant l'heure de midi est de retour au foyer familial, non sans avoir grossi ses rangs par la réception de nouveaux membres.

Pèlerinage court, mais pieux et riche, car c'est la première fois que les jeunes gens viennent un matin du mois de mai, et ils sont les premiers à avoir demandé à la Reine du Cap ce qu'elle a préparé de bénédictions depuis la clôture des grands pèlerinages. On verra sans doute encore beaucoup d'entre eux, profiter du voisinage et des occasions attrayantes de revenir près de Marie.

* * *

20 Mai.—J'ai dit que le premier bateau pèlerin de l'année et du mois de mai 1906 avait pris, sur la rive nord, à Trois-Rivières, le premier pèlerinage. Le deuxième bateau plus grand, plus vaste, aux roues plus bruyantes, plus pavoisé sur toute sa longueur et sa largeur, formera notre deuxième pèlerinage, sur la rive sud, au quai de Sorel, et le Trois-Rivières, nous amènera le 20 mai au matin, environ 430 demoiselles.

Quand j'ai dit que les pèlerins de nos bateaux unissant,

de leurs processions compactes, le St-Laurent à notre Sanctuaire, canalisent vers lui les grâces de la Sainte-Vierge, je n'ai pas voulu laisser entendre que toutes ces grâces descendent le St-Laurent et qu'aucune ne le remonte. Si elles en suivent le tracé grandiose, elles ne sont pas soumises à ses lois, et les ondes puissantes des richesses célestes montent ou descendent le courant, sans autre loi de la pesanteur que celle du mérite qui les attire. Si, selon la physique qu'on nous enseigne à l'école, il y a dans l'univers une force par laquelle tous les corps s'attirent mutuellement, en raison directe de leur masse, et en raison inverse du carré de leur distance, il n'en est guère ainsi dans l'univers spirituel. La masse de nos mérites attire sans doute à elle la masse des privilèges de Marie, mais ceux-ci se moquent " du carré de la distance. " Il semblerait plutôt que plus un pèlerinage nous arrive de loin plus il attire la Ste-Vierge à lui.

Mais chut ! voilà que la " Chronique " s'embrouille de philosophie, au lieu de parler du pèlerinage des demoiselles de Sorel le dimanche, vingtième jour du mois de mai 1906.

La grand'messe sonnait son deuxième appel lorsque le Trois-Rivières, de son gros sifflet, siffle le signal de son arrivée. Parti de Sorel vers 5.40hrs., il évolue autour de notre quai vers 9.10hrs., et à 9½hrs. en même temps que le service dominical commençait à l'église paroissiale, les exercices du pèlerinage s'ouvraient au vieux Sanctuaire et dans son annexe, à style bysantin. La série en est presque toujours la même, bien que toujours nouvelle, toujours plaisante, toujours différente et toujours pieuse. Aujourd'hui, la " Chronique " en regardant Monsieur le Chan. J. C. Bernard, célébrer la sainte messe, la " Chronique " jetait un regard satisfait sur la foule des jeunes personnes qui en suivaient attentivement les phases coutumières, car dans les nefes comme à l'autel c'était la même piété noble, digne et grande ; et il était beau de voir tant de jeunesse dans la piété de celui qui célébrait, déjà avec des cheveux blancs, et dans la jeunesse de cette jeunesse de trouver une dévotion si vénérable. Tant il est vrai qu'il y a échange obligatoire de vertus

entre personnes qui vivent à même école. Il nous aurait été agréable de voir ce premier pèlerinage de demoiselles et de dames prendre part au chemin de la Croix, mais l'atmosphère ne le permit pas, et il nous reste, avec le souvenir bien consolant de cette visite, la perspective que, l'an prochain, ces pèlerines nous reviendront aussi et plus nombreuses.

20 mai p. m., Trois-Rivières.—Il est difficile à une "Chronique" de différencier deux pèlerinages de Demoiselles : car ce n'est pas une différence de pèlerinage que celle de venir le matin au lieu de venir l'après-midi, d'arriver au Cap quand les autres en partent, ou d'en partir quand les autres arrivent. Une première différence serait peut être celle d'avoir participé à la réception de Monseigneur au Cap de la Madeleine, d'avoir contribué aux honneurs qu'on lui a décernés, et aussi d'en avoir pris sa part. C'est en effet vers la même heure de cet après-midi de dimanche, que Trois-Rivières nous donnait et son évêque et sa Congrégation de jeunes filles, de sorte que la même envolée de nos carillons annonçait l'arrivée de sa Grandeur par voie de terre, et celle du pèlerinage par voie d'eau. Les pèlerines n'ont pour cela, rien perdu des privilèges auxquels elles avaient droit, et la même Reine du Cap a su, dans ces courants qui se mêlaient autour du carré clôturé de fer blanchi, distinguer celui qui apportait les hommages destinés à sa Grandeur, et celui qui portait les siens. D'ailleurs les groupes se séparèrent bien vite, et lorsque la paroisse entra à l'église pour y recevoir son évêque, la congrégation de Monsieur Léon Lamothe avait, au Sanctuaire, les exercices des pèlerinages. Après les souhaits de bienvenue, la Sainte-Madone du Cap présida à la réception d'un certain nombre de jeunes filles, admises dans la Congrégation qui lui est consacrée. Et c'est un honneur pour notre petite chapelle d'avoir ainsi servi de bocal et de témoin à cette cérémonie si touchante.

24 Mai.—Sorel et Louiseville—.

Il a été donné au double pèlerinage des hommes de Sorel

et de Louiseville, d'ouvrir à la suite du R. P. Forget O.M.I., la cérémonie du chemin de la Croix en plein air. Nos lecteurs savent en effet, qu'au pèlerinage du Cap, nos prédécesseurs, sous la direction efficace du R. P. Frédéric, de l'ordre de St. François, ont érigé un chemin de Croix qui borde le talus du fleuve. Après avoir quitté le sanctuaire et traversé le pont neuf jeté audessus de notre ruisseau, on entre dans la " Voie douloureuse ". Elle a été exposée selon un plan qui copie fidèlement la voie douloureuse que l'on suit aujourd'hui à Jérusalem. Notre chemin de Croix en reproduit les dispositions régulières mais réduites de grandeur, le nôtre étant le $\frac{1}{3}$ de celui de la Terre Sainte. Les connaisseurs, ceux à qui il a été donné de faire le voyage de Palestine, sont tout étonnés, en arrivant au Cap, d'y retrouver, je dirais en miniature s'il était plus petit, d'y retrouver l'ensemble de ce qu'ils ont visité avec tant de piété. Car rien n'a été oublié, le long de ce chemin, ni les tracés géographiques, ni les sentences narratives, ni l'indication des monuments actuels, ni la Tour Antonia qui dresse, sur un quasi-promontoire, son carré quadrillé sur lequel son nom se détache en gros caractères noirs.

C'est donc là que le 24 Mai, jour de l'Ascension, le pèlerinage organisé par les hommes de Sorel, et à Louiseville par la société St. Vincent de Paul, c'est là que ce double pèlerinage inaugura la cérémonie toujours si touchante et si suivie du chemin de la Croix. Lorsque le temps le permet, et lorsque nos pèlerins nous restent assez longtemps, un de nos Pères réunit autour de lui une foule, autrement attendrie et sympathique que celle qui suivit le sauveur jusqu'au Calvaire, et, ordinairement vers midi, on entend sa voix forte répandre sur la foule, sur la rive et jusqu'au loin sur le fleuve, le récit navrant des épisodes douloureux par lesquels s'est opérée notre rédemption.

Les pèlerins que le Trois-Rivières avait amenés de Sorel, et le Ste-Croix de Louiseville, ces pèlerins arrivés presque à la même heure, rivalisèrent de piété aux pieds de la Vierge, suivirent à l'unisson les exercices de dévotion qui se font ici,

et à 2 hrs. p. m. se quittèrent fraternellement, portés presque par la même vague.

La "Chronique" avait remarqué ce jour là quelques hommes à qui leur fille ou leur femme avait confié la collection des "Souscriptions" au Rosaire, promptement inscrites sur une carte emportée d'ici le dimanche précédent.

* * *

27 Mai. — C'est la procession émouvante des Tertiaires de St. François, conduits ici par les RR. PP. Franciscains de Québec, qui clôture la liste des pèlerinages de Mai. Il est donné aux fidèles du Cap de voir souvent arriver les membres du Tiers-Ordre, soit de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, soit d'ailleurs, et pourtant ce pèlerinage cause, à chaque fois, une émotion nouvelle. Je suis allé, le 27 Mai, le voir passer entre les maisons qui, de la gare à l'Eglise, bordent les deux cotés du chemin, et je n'ai su ce qui m'a le plus touché dans cette procession, si unique. Je me suis dérobé à un angle de maison, pour admirer l'ordre, l'entrain, l'ensemble des chants, les costumes sévères, à peines rajeunies par le voile blanc des novices. Mais ce qui, malgré nous, nous tire des larmes, à la fois douces et amères, c'est cette Croix noire, austère et touchante, cette ligne de vêtements sombres, ces voix au timbre si suppliant à l'unisson, récitant la prière de Pénitence, et, dans les chants, cette mélodie en ton mineur qui, lentement, déroule sa plainte, s'élargit lorsqu'elle devient plus douloureuse, et doucement s'achève dans une cadence, sévère toujours mais déjà bien consolante. Ah ! qu'elles sont belles ces mélodies du Tiers Ordre, en harmonie avec le costume, avec la piété, avec l'union de ceux qui les disent, et qu'elles tranchent avec les accords des chants mondains. On comprend mieux, à les entendre, la pensée de ceux qui ont institué ces fraternités pour être, dans notre monde sensuel, un préservatif contre l'envahissement du confortable. Venez au Cap, un jour de pèlerinage semblable à celui amené ici le 27 Mai, suivez en les cérémonies, écoutez la récitation de l'office, prenez part au sermon, à la procession, aux prières, allez

au chemin de la Croix, et surtout écoutez bien les voix et les chants, et dites moi s'il n'y a pas là la plus convaincante démonstration de la nécessité de la pénitence, de la pénitence dis je, qui se doit pratiquer au milieu du monde ?

Merci de votre exemple, enfants de St. François, et permettez-moi, maintenant que vous nous avez quitté avec l'espoir du retour, de vous assurer qu'ils sont assez nombreux les pèlerins qui, en esprit de pénitence, arrivent ici à pied, parfois à jeun même pour pouvoir communier à 3 hrs. de l'après-midi.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

2—*Comment la Sainte-Vierge est Mère de Dieu*

Notre dernier article rappelait ce grand dogme de notre foi que la Sainte-Vierge est vraiment Mère de Dieu, car la personne qui est née de son sein virginal n'est pas une personne humaine, et ce qui, en nous, est de plus intime à nous c'est-à-dire la personnalité, était dans la nature humaine du Christ la personnalité même de la seconde personne de la Sainte-Trinité. C'est cette même affirmation que nous allons reprendre aujourd'hui, afin de nous édifier davantage et de grandir dans notre esprit et notre cœur l'estime et l'amour de la Reine que nous servons.

Disons d'abord que Marie est vraiment Mère de Jésus, et pour le savoir rappelons nous comment le bon Dieu nous communique l'être et la vie. C'est lui, et lui seul, qui peut créer notre âme. Celle-ci, parce qu'elle est spirituelle, c'est-à-dire, indépendante de la matière comme les esprits, capable de vivre sans elle, de penser, d'aimer, de vouloir sans elle, celle-ci, dis je, doit recevoir du bon Dieu son existence. Il la



MADONE

t
s
t
s
l
I
è
P
P
d
u
d
m
n
v
u
à
l'
d
s
d
m
e
J
l
s
c
e
s
ré
pa
un
de
co
de

tire du néant, il la produit par un prodige de sa toute puissance, et seul, sans instrument ni aide, il est occupé par ce travail infini, la création des âmes. Les âmes des hommes sont différentes entre elles, et si chacune a sa figure particulière, son visage, dirais-je, bien déterminé, c'est que le bon Dieu n'a pas créé nos âmes, comme il a créé les anges, pour être de purs esprits, mais il les a créées dans notre corps, pour s'unir à celui-ci et ne faire avec lui qu'une seule nature. Pour ce travail il se sert de nos mères ; c'est à elles qu'il demande ce corps, cette chair dans laquelle il va souffler une âme qui vivra, et c'est ce qu'il a fait pour la naissance de la nature humaine de Jésus-Christ.

Lorsque l'Ange annonça à Marie le grand privilège de sa maternité, il lui dit qu'Elle serait pour Jésus-Christ ce que nos mères sont pour chacun de nous : " Voici, dit-il, que vous concevrez dans vos entrailles, et que vous enfanterez un fils que vous appellerez Jésus. " De même donc que notre âme, à nous, ne nous est donnée que par Dieu seul, ainsi de l'âme de Jésus-Christ, elle a été créée par la toute puissance de la Sainte-Trinité ; mais de même aussi que nos mères sont vraiment nos mères bien que Dieu n'ait pas besoin d'elles pour créer nos âmes, ainsi Marie est vraiment la mère de Jésus, bien que la toute puissance divine n'ait pas eu besoin d'elle pour tirer du néant l'âme de Notre-Seigneur Jésus-Christ. C'est qu'en effet il a suffi à Marie, pour être la Mère de Jésus, et de concevoir un fils, et de donner naissance à ce fils. Car elle est vraiment mère celle qui conçoit un fils et qui lui donne naissance.

Marie a sans doute été Mère de Jésus en le concevant et en lui donnant naissance sans cesser d'être Vierge, en conservant d'une manière miraculeuse le titre précieux et la réalité de sa virginité. Mais ce miracle a eu pour objet non pas de la rendre mère, mais de la rendre mère d'une manière unique, c'est-à-dire de devenir mère en restant la plus pure des Vierges. Et pour que ce miracle put se faire, afin de conserver à Marie cette vertu à laquelle elle était attachée de toute son âme, il a fallu que dans son double rôle de

concevoir et de donner naissance à Jésus, elle fut aidée par la Sainte-Trinité Elle-même. " Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. " Mais cette intervention de Dieu qui enlevait à Jésus-Christ un père terrestre, n'a nullement changé ni modifié les conditions nécessaires par lesquelles Marie devenait sa Mère. Il s'en suit que le Christ n'a pas de père humain, il s'ensuit aussi—ce que nous expliquerons peut-être plus tard—que le St-Esprit ne peut pas être appelé le père de Jésus-Christ, mais encore une fois il s'ensuit que l'intervention miraculeuse de la Trinité Sainte a laissé toute leur vérité à ses paroles de l'Ange. " Voici que vous concevrez dans vos entrailles et que vous enfanterez un fils que vous appellerez du nom de Jésus. "

Mais ce fils qui s'appelle Jésus n'est pas une personne humaine, ni un homme simplement divinisé, mais ce fils qui s'appelle Jésus, c'est la deuxième personne de la Sainte-Trinité, Marie est donc la Mère de la personne unique du Fils de Dieu. Une mère est vraiment mère d'une personne lorsque cette personne a reçu d'elle, par voie de génération, ce qui la fait appartenir à la race humaine, ce qui lui vaut d'être un homme, et tel homme en particulier. C'est pourquoi la Sainte-Vierge Marie est mère de la personne unique du Fils de Dieu, parce que c'est par Elle, par voie de génération, qu'à cette personne il est donné d'appartenir à la race humaine, d'être notre semblable selon la chair et le sang, car cette personne c'est Jésus né de Marie, personne à laquelle Dieu disait dans la voix : " celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances. "

C'est ce souvenir qu'il faut avoir présent à l'esprit lorsque que l'on cherche ou l'on trouve dans nos livres chrétiens la cause première des privilèges de Marie. La personnalité qui a pénétré la nature humaine de Jésus, c'est la personne même du Fils du Dieu vivant. Sa chair et son sang, son âme, toutes les moindres parties de son corps ont été unis à cette personne adorable, et son Cœur divin, celui

que nous vénérons d'une dévotion particulière, ce Cœur a été tout-à-fait pénétré de la personnalité du Fils de Dieu. Celle-ci s'est insinué partout, n'a rien oublié, n'a rien laissé échapper à son influence et à sa dignité, et voilà pourquoi le Christ est le colossal chef-d'œuvre sorti des mains de Dieu. Aussi quelle que soit la pénétration de notre esprit, quelles que soient les divinations de notre amour nous ne saurons jamais, ici-bas, de quel mystérieux assemblage est fait Celui que nous recherchons comme l'ami idéal de nos âmes, le Christ-Jésus.

Mais Marie en est la Mère. C'est pourquoi aussi Elle sera l'éternelle objet de nos recherches et de notre tendresse. " O dignité de Marie ! Dans cette libéralité générale par laquelle Dieu donne son Fils au monde, elle a un droit particulier de le posséder toute seule parce qu'elle peut le posséder comme " Fils. " Il n'y a que Dieu et Marie qui puissent avoir le Sauveur pour Fils ; et par cette sainte alliance Jésus-Christ se donne tellement à elle, qu'on peut dire que le trésor commun de tous les hommes devient son bien particulier."

Puisse-t-elle nous accorder de mieux comprendre et de mieux aimer celui qui est ainsi son " Fils. "

—♦—♦—♦—♦—♦—♦—

Dites le Chapelet

Un riche propriétaire éloigné des pratiques chrétiennes avait été invité à dîner dans une réunion d'ecclésiastiques.

Pendant le repas, on vint à parler de religion ; cet homme en profita pour faire aux autres cet aveu franc et pénible : Je voudrais bien avoir la foi, leur dit-il, mais je ne crois pas, je ne puis pas croire.

Un des prêtres qui l'avait entendu se contenta de lui répondre : Eh bien, dites le chapelet !

Trois ans plus tard, le prêtre reçut la lettre suivante :

" Vous souvenez-vous, monsieur l'abbé, qu'il y a trois ans, au milieu d'une société d'ecclésiastiques dont vous faisiez partie, je disais que je ne croyais point, en même temps que j'exprimais le regret de ne pas avoir la foi ? Là dessus, vous me fîtes cette réponse : Eh bien, dites le chapelet !

" Ces paroles *dites le chapelet*, qui me parurent d'abord si étranges, me restèrent constamment à la mémoire. J'en étais comme obsédé. Peu à peu, je m'accoutumais à les entendre au fond du cœur. Elles me parurent enfin douces et bonnes, au point que je me mis à dire le chapelet. Aujourd'hui, je crois, je suis heureux de croire, et je pratique avec bonheur les devoirs de la religion. C'est à cette dévotion à Marie que je dois ma conversion."

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

(du 25 avril au 25 mai 1906.)

Au moment où nos feuilles partent pour l'imprimerie, un travail a déjà tracé autour du vieux sanctuaire la place qu'occuperont nos "Stations." Nos abonnés et nos bienfaiteurs auront contribué pour leur part à l'érection qui se poursuivra dans le cours de cet été. Parmi les cinq groupes qui vont se placer en face de la chapelle du Saint Rosaire, il y aura celui qu'auront recueilli les souscriptions, dont nos lecteurs ont pu voir les chiffres et les noms depuis notre numéro de janvier 1906.

Nous formons donc l'espoir de voir ces listes devenir plus longues encore, afin de mener à bonne fin une œuvre que la Reine du Rosaire regarde d'un œil satisfait puisque jusqu'ici, elle lui a départi ses bénédictions abondantes.

Merci d'avance à tous nos bienfaiteurs de demain.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame Laz. Rochette.....	13		0.95
Anonyme		Trois-Rivières.....	5.00
Delle Zoé Gignac.....	10		1.00
Dame B. Moireau.....	30		3.00
	19	Shawenegan.....	2.00
P. L. Carignan.....			1.00
Delle Marie Beaumier.....	7		1.10
Dame Arthur Robert	} se diz 10		1.00
Delle M. L. Garneau.....			1.00
Antonio Lauzer.....			1.00
Delle T. E. Veillet	17		5.00
Dame Jos Lefrançois			2.00
Dame Gil. Ledoux.....			0.50
Rev. A. Marceau.....			1.00
Delle M. L. Pelletier.....			0.50
Dame Ant. Marcelin.....			0.50
Dame John Moore.....			2.00
Dame G. P. Nadeau.....			2.00
Delle Ap. C.....	20		2.00
Pierre Leblanc.....			0.50
Delle R. A. Paquette.	10		1.00
Abonnée.....		Chaudière	1.00
Delle Alice Hamel.....			1.00
Anonyme		Montréal.....	2.25
M. Emilie Gagné.....	10		2.00
Anonyme		Murray B.....	1.00



LA SALUTATION D'ÉLISABETH

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Dame A. Béland.....			0.50
Dame A. S. Archambault...			2.00
Wilbrod Brousseau.....			5.00
Abonnée.....		Mile End.....	5.00
André Trottier.....			1.00
Dame Jos. Huot.....	21		2.10
Dame N. Lavoie.....			1.00
R. De Carufel.....			4.00
Dame Vve. Ls. Roberge....			1.00
Delle A. Lamirande.....			0.50
Dame Ph. Bruneau.....			0.50
Mag. Lafrenière.....			0.10
Dame Ls. Poulin.....	16		1.60
Dame Jos. Bernard.....	10		1.00
Dame S. Naud.....	13		1.65
Dame Jos. Chalifoux.....	8		1.00
Delle A. Coulombe.....	5		0.50
Anonyme.....			0.40
Delle Eva Trudeau.....			2.00
Dame Charles Audet.....			1.00
James Bernard.....			1.00
L. D.....		St. Maurice.....	6.00
Lactance Mayrand.....			0.50
Dame Zeph. St.-Pierre.....	16		2.00
Delle Elvine Chaillez.....	20		1.00
Dame M. J. Clunette.....			0.40
Dame W. L.....		St.-Jean des Piles.....	1.00
Dame Jos. de Carufel.....	4		1.25
M. A. Gaillardetz.....	16		1.60
Dame O. Lafond.....	18		1.80
Abonnée.....	17	Grande Anse.....	2.00
T. Bouchard.....			3.00
R. G. M. Proulx.....			0.50
Famille L. V. Poulin.....			0.50
Dame Fidèle Rivard.....			0.50
Delle Em. Morin.....	3		1.00
D. Marie Provost.....	13		2.20
Dame E. Lamonde.....	2		2.00
Dame L. J. Casault.....			1.00
Dame V. Bélanger.....			0.50
Xavier St.ONGe.....			0.50
Abonnée.....		Grand Mère.....	1.00
Dame Em. Lamy.....			0.20
Dame R. Grenier.....	13		1.30
Delle Marie Blais.....	4		0.75
A. R.....		West Desy.....	0.50
Dame Dufour.....	6	Avignan.....	1.00
Dame T. Chiasson.....			1.00
Dame Ep. Montplaisir.....	18		4.25
Jimmy Larose.....			0.50
Delle Jos. Richard.....	10		1.00

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Delle H. Gingras			1.25
D. E. Chenier			0.50
Delle Aurélie Lanouette	}	Ste. Anne de la Pérade . . .	6.00
Anonyme et O. Germain			0.60
Maria Beaulieu			5.00
L. Sauvageau			3.00
Pierre Naud			5.00
E. G.		Ware	1.00
O. G.			2.10
Jos Sabourin	5		0.50
Delle Marie Dubeau			1.00
Dame T. Vanasse			0.50
Famille H. Leblanc			0.50
Dame F.-X. Lamoureux			Montréal
Enfants de Marie			3.25
Abonnée			Mont Carmel
Abonnée			1.00
Dame Pierre Cole			St. Ubald
Anonyme			0.30
Delle Eug. Leblanc			0.50
Dame J. Lelonde			1.00
Dame H. Belleau	10		0.75
Dame J.-B. Racine	4		1.50
Dame A. Fournier			1.00
Dame Louis Lacroix	7		2.50
E. M.		Sorel	
J. F.		0.50	
Anonyme		Trois-Rivières	
"		0.50	
Mr. Chanoine Bernard		St. Ignace	
Capitaine du Trois-Rivières		Sorel	
Abonnée		1.00	
F.-X. Seguin	8		1.00
Benj. Thibodeau	2		0.25
Abonnée		Hull	
Religieuses St. Maurice		0.25	
Sœurs Ste. Famille			0.80
Abonnée		North Dakota	
Caroline Drouin	12		0.35
Dame Wilbrod L'Heureux	11		5.00
Dame E. X. Leclerc	10		3.25
Abonnée		La Visitation	
Dame G. Rivet		0.25	
A. G			1.50
Dame Grondine	10		1.00
Abonnée		North Stukely	
Pèlerins		0.10	
Dame H. L			0.50
Dame D. Picard	15		0.50
Dame Phi. Houde	10		1.00
Dame D. Guerremont	10		1.00
		Hébertville	
		Sorel	
		2.00	
		1.50	
		Louiseville	
		1.00	
		1.50	
		1.00	
		1.00	

Cartes de	Nombre de Souscriptions	Localités	Montant
Dame G. L.....			1.00
M. Is. Grandmont.....			15.00
A. L.....		Meriden	2.00
Delle Aurélie Lanouette.....	50	Ste. Anne de la Pérade...	5.00
Famille Val. Thibault.....		Cap de la Madeleine.....	25.00
Dame Val. Thibault.....	57	Trois-Rivières	14.85
“ “ “	19	Cap de la Madeleine	5.60
“ “ “	73	Ste Flore.....	19.55

Les petites Sœurs Hirondelles

J'ai pour voisine une nichée
De saintes filles du Bon Dieu,
Qui n'ont quasi ni feu, ni lieu,
Ni pain non plus, qu'une bouchée,
Et qui, n'en gardant presque rien,
Font des miracles autour d'elles.....
Ce sont..... Vous les connaissez bien,
Les petites Sœurs hirondelles !.....

Hirondelles..... par le costume
Semi mondain, coquet, bon ton,
Tout noir, hormis sous le menton,
Comme un léger flocon d'écume.
N'allez pas croire, à tels récits
Qu'elles se parent de dentelles.....
Elles ont bien d'autres soucis
Les petites Sœurs hirondelles !.....

Tout de suite après la prière
Et la messe du point du jour,
Elles s'épandent tour à tour
De la maison hospitalière,
Trottant menu, par monts, par vaux,
Chassant la haine à grands coups d'aile.
Elles guérissent bien des maux
Les petites Sœurs hirondelles !

Fouillant, mesure par mesure,
Les bas-fonds sociaux, malsains,
Où rôdent ces deux assassins :
La misère noire et l'usure.....
Buvant dans l'air des vieux grabats
Toutes les âcretés mortelles.....
La peur ? Ça ne les connaît pas
Les petites Sœurs hirondelles !.....

La mère, que chacune écoute,
Leur a dit : " Allez ! " Elles vont ;
" Faites ceci ! " Toutes le font.....,
Par tout pays, coûte que coûte.
Et que leur importe après tout,
Paris, Pékin, les Dardanelles !
Elles vont au Ciel de partout
Les petites Sœurs hirondelles !.....

A. AUGÉY.

Le Frère Didace

RÉCOLLET

1657-1699

Claude Pelletier, fils de George Pelletier et de Catherine Vannier, naquit à Ste Anne de Beaupré le 28 juin 1657. Il était l'aîné d'une famille peu nombreuse, mais éminemment respectable comme toutes ces familles françaises qui émigrèrent au Canada pour y fonder une nouvelle patrie.

Nous n'avons que peu de détails sur la jeunesse de cet enfant prédestiné. Tout ce que l'on connaît de lui, c'est qu'il était très pieux et porté comme d'instinct vers les choses de Dieu. Ses parents ne mirent aucune entrave à une vocation qui alla toujours en s'affermissant à mesure qu'il croissait en âge. N'ayant pas l'instruction suffisante pour prétendre au sacerdoce, il dut se contenter, afin de satisfaire ses goûts, d'entrer en qualité de frère lai ou convers chez les Recollets de Québec, qui l'accueillirent à bras ouverts.

Le Frère Didace, c'était son nom de religieux, prit l'habit monastique le 3 février 1679 ; il était âgé d'un peu plus de vingt et un ans. Douze mois plus tard, le 5 février 1680, il prononça les vœux ordinaires de l'Ordre qui l'attachaient pour le reste de sa vie à la règle du monastère.

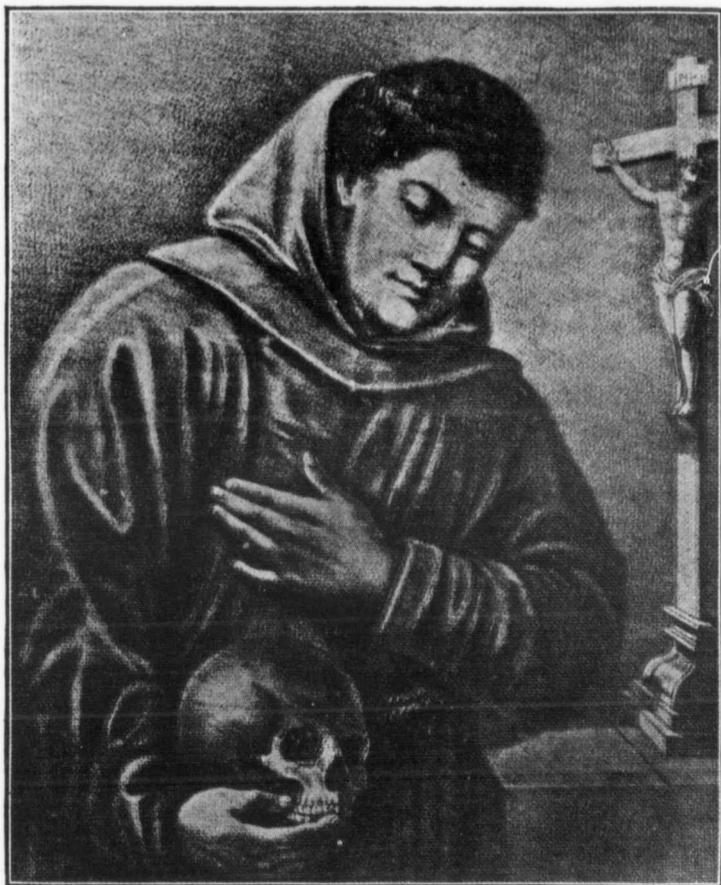
L'existence du Frère Didace fut toute d'édification. Entre autre vertus qui le caractérisèrent, on loue son obéissance parfaite, sa pauvreté vraiment évangélique, son amour du travail, son humilité profonde, son respect pour les prêtres, et sa solide dévotion à la Sainte Vierge.

Le Père Joseph Denis, le premier Récollet canadien, qui fut le confesseur du Frère Didace pendant quatorze ans, a laissé une courte biographie de ce vertueux confrère qu'il avait suivi de près durant toutes les phases de sa vie. Nous en donnons une analyse, faute de pouvoir nous renseigner à des sources plus complètes.

L'obéissance du Frère Didace se manifestait dans les petites choses aussi bien que dans les grandes :

Sa pauvreté était si parfaite, qu'il ne consentit jamais à mettre temporairement de côté son habit de religieux pour endosser une tunique plus légère, qui lui eût permis, durant les chaleurs de l'été, de vaquer avec moins de fatigues à ses occupations de menuisier.

Bien que le Frère Didace eût à exécuter des travaux ardu,



LE FRÈRE DIDACE, Récollet

il ne manquait jamais au jeûne prescrit par la règle franciscaine. Si ses supérieurs lui faisaient quelques remontrances à cet égard, lui représentant qu'à ce jeu-là il nuisait gravement à sa santé et abrégeait ses jours, il leur répondait qu'il aimait mieux mourir que de manquer à un point de la règle, et que du reste, sa vie était peu précieuse aux autres, et que la religion ne s'en porterait pas plus mal après sa mort. Le point capital disait-il, était de se sanctifier.

L'humilité du Frère Didace resplendissait dans toutes ses actions, et bien qu'il fût doué de beaucoup d'esprit et d'une grande aptitude pour les arts industriels, se croyait toujours le serviteur incapable et inutile.

Son respect envers le clergé était tel qu'il cédait le pas devant les clercs novices qu'il considérait comme ses supérieurs en tout et partout. Les jours de dimanches et de fêtes il faisait en sorte de servir le plus de messes possible, et après chacune, il allait s'agenouiller devant le prêtre célébrant pour accuser ses imperfections ou pour faire sa coulpe suivant l'expression reconnue.

Grande et solide était sa dévotion à la mère de Dieu, qu'il vénérât comme sa reine et maîtresse. A toutes les heures, il récitait un *Ave Maria* ; tous les jours il récitait le petit Office en entier ; toutes les semaines il récitait son rosaire, et tous les mois, l'Office des morts à neuf leçons, pour l'âme du purgatoire qui avait eu la plus grande dévotion à la sainte Vierge. Il jeûnait au pain et à l'eau la veille de chacune des fêtes de MARIE. Il jeûnait également tout les samedis de l'année, afin d'obtenir la grâce de mourir un samedi. Son désir fut exaucé, car le Frère Didace mourut le samedi, 21 février 1699, à six heures du soir. Il était alors aux Trois-Rivières, où il travaillait à la construction d'une église. Ayant pris du froid, il contracta une pleurésie qui, au début, ne sembla comporter aucune gravité. Le médecin lui-même n'attacha aucune importance à une maladie qu'un peu de repos et de bons soins pourrait facilement contrôler. Mais le Frère Didace, prévoyant sa fin, demanda les derniers sacrements de l'église avec un tel empressement, qu'on dut le satisfaire. Deux jours après, il avait rendu sa belle âme à Dieu, faisant l'édification de tous ceux qui l'entouraient. Son corps fut déposé dans la chapelle du couvent des Récollets aux Trois-Rivières, et il y repose encore, bien que cette chapelle soit devenue la propriété des protestants.

Le Père Denis ajoute : " Il a vécu d'une manière si religieuse et si édifiante au dedans et au dehors du cloître, que lorsque, peu de temps après sa mort, le bruit des premiers miracles que Dieu a opérés par son intercession se répandit, étant connu

dans tout le pays, un chacun disait qu'il s'étonnerait plus s'il ne faisait pas de miracles que de lui en voir faire. "

Les guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession du Frère Didace commencèrent donc aussitôt après sa mort. Ce fut en premier lieu la Mère Louise de Lanaudière, en religion Rose de Sainte Catherine, religieuse Ursuline de Québec, qui déclara qu'après avoir entouré son bras, qui la faisait souffrir depuis qu'elle se l'était demis à l'âge de huit ans, d'un chapelet qui avait appartenu au Frère Didace, elle guérit radicalement.

Puis nous avons le témoignage de Marie-Anne-Geneviève-Angélique Robineau de Bécancourt, pensionnaire chez les Ursulines, qui fut subitement guérie d'une enflure au genou, après avoir récité neuf jours de suite trois *Pater* et trois *Ave* pour remercier Dieu des grâces qu'il avait accordées à son serviteur.

Les guérisons se multiplièrent en 1703, 1704, 1709, et en 1716 et 1717 elle semblèrent s'accroître encore davantage. Les maladies qui cédaient par l'intercession du défunt étaient des érisipèles, des enflures aux articulations, des hernies de vieille date, des névralgies sciatiques, et toute cette série d'affections chroniques beaucoup plus souffrantes que dangereuses, et dont la tendance, comme règle générale, n'est pas du côté de la guérison. Les personnes, qui furent ainsi l'objet de la sollicitude du Frère Didace, donnèrent dans le temps leurs témoignages, lesquels furent recueillis et mis en ordre à la demande de l'évêque de Québec, qui avait institué un tribunal régulier d'enquête pour dresser procès verbal de ces guérisons extraordinaires. L'évêque lui-même avait été guéri d'une façon si merveilleuse, qu'il crut utile de donner son témoignage par écrit. Comme ce document est le plus précieux de tous, nous le publions dans son entier.

" Nous, Jean évêque de Québec, croyant rendre le témoignage à la sainteté du Frère Didace, qu'ayant une fièvre fort opiniâtre, nous fûmes délivré à la fin d'une neuvaine que nous crûmes être obligé de faire dans le lieu du tombeau, qui est la petite ville des Trois Rivières de notre diocèse ; notre maladie commença dans le mois de septembre 1716, laquelle après avoir été violente dans les commencements, se changea enfin en une fièvre lente qu'aucun remède ne put enlever, ce qui nous détermina à faire un voyage au lieu où son corps repose, que nous fûmes soulagé et guéri, Dieu voulant apparemment faire connaître à tout notre diocèse le grand crédit qu'avait ce serviteur de Dieu auprès de lui, en nous obligeant de reconnaître que notre mal, s'aigrissant plutôt que de diminuer, même durant notre neuvaine, nous ne pouvions devoir notre guérison qu'à la persévérance avec laquelle nous la demandions à Dieu par les

mérites de son serviteur. C'est le témoignage que nous devons à la vérité et que nous rendons bien volontiers, pour lui marquer notre reconnaissance et augmenter dans tous les cœurs la confiance qu'on a à ce saint Frère Récollet, dont nous voudrions qu'on imitât les vertus.

Donné à Québec, sous notre seing, celui de notre secrétaire et scellé du sceau de nos armes.

JEAN, évêque de Québec.

Par Monseigneur,

SAUZENIER.

Il est certain qu'à cette époque l'on prévît que tôt ou tard on porterait à Rome la cause de la béatification du vertueux Frère Didace. Voilà pourquoi l'évêque fit colliger tous les documents qui pourraient être utiles. Cependant cette affaire en resta là, et le silence se fit sur le Frère Didace jusqu'à l'époque actuelle, où l'on voit revivre une confiance extraordinaire dans la puissance auprès de Dieu de son excellent serviteur. Il n'est guère possible de ne pas remarquer, dans cette espèce de résurrection, la main de la Providence, qui s'est réservé son heure pour faire éclater devant tout l'univers les vertus d'un humble Frère du Canada, en attendant le jour si désiré, où elle lui accordera une place d'honneur sur les autels de l'église.

N. E. DIONNE



Sainte Anne

ET

L'Education Chrétienne

Ne pourrait-on pas dire de toutes les âmes, mais surtout de l'âme de l'enfant ce que le poète a dit de la goutte de rosée brillante, le matin au calice de la rose, et le soir mêlée à la poussière, qu'elle est :

Perle avant de tomber et fange après sa chute ?

Aussi en voyant sur notre vignette Ste.-Anne occupée à instruire celle dont l'âme fut toujours plus limpide que la perle la plus pure, pense-t-on à ce travail auquel se livrent nos bonnes mères canadiennes : l'éducation de leurs enfants et en particulier de leurs jeunes filles. S'il y a encore tant de foi au foyer canadien, une fidélité constante aux saines pratiques de la religion, il faut, pour une bonne part, en faire remonter la cause à cette culture à laquelle sont constamment occupées les gardiennes de nos foyers.

SAINTE-ANNE ET LA SAINTE-VIERGE



Il y a eu, personne n'en doute, entre Ste.-Anne et sa fille Immaculée une sympathie secrète dont il nous est bien difficile de soupçonner l'intensité, mais dont on peut deviner la nature quand on sait que ces deux âmes étaient toutes deux saintes et pures. Nous savons en effet qu'il y a comme une compénétration des âmes entre les personnes qui s'aiment et que les conditions de la vie gardent dans un contact constant. Nous savons aussi que deux âmes se compénétrèrent d'autant mieux, qu'elles ont l'une sur l'autre une influence plus profonde et plus intime, lorsque toutes deux sont délicates, sensibles et pures. Aussi lorsqu'une mère et sa fille se sont aimées longtemps, se sont senties longtemps l'une contre l'autre y a-t-il comme une transformation qui les rend semblables. La Mère donne à son enfant ce qu'elle a de tendresse et de force, et celle-ci le lui rend en naïve candeur, et lorsque la jeune fille a grandi assez pour être celle qui va devenir notre mère, elle a accumulé assez de trésors pour en déverser le trop plein dans ceux qui naîtront d'elle.

Ce qui est vrai des mères et des jeunes filles chrétiennes, l'est-il à plus forte raison de Sainte-Anne et de la Sainte-Vierge. Aussi le vrai culte que nous devons à la grande Sainte-Anne, c'est de l'invoquer, surtout comme la patronne et le modèle de toute éducation chrétienne de l'enfance.

" L'enfance, dit le Père de Ravignan, c'est l'espérance mais qui peut devenir la menace et la crainte ; l'enfance c'est la gloire, mais qui peut devenir la honte ; l'enfance c'est le bonheur, mais qui peut devenir le sujet de l'effliction la plus profonde et des remords les plus cuisants. " L'enfance restera l'espérance, la gloire, le bonheur si elle reçoit l'éducation chrétienne qu'elle mérite, et elle deviendra la menace, la honte et le malheur si elle reçoit toute autre éducation. Et, si je ne me trompe, puisque l'enfance a reçu de Dieu une telle dignité c'est cette même dignité qu'il faut conserver, féconder et étendre.

" L'enfance c'est l'espérance. C'est la fleur à peine éclose, à peine épanouie au soleil brillant de la vie. C'est ce premier rayon que lance l'aurore, qui annonce le plus beau jour. C'est le ruisseau limpide à sa source qui promet un fleuve puissant et fécond, destiné à fertiliser les campagnes, et à distribuer les richesses de tout un monde aux habitants d'un grand pays. "

" L'enfance, c'est la gloire, la gloire de la patrie. A quelque condition qu'il appartienne il pourra être la gloire de son pays par sa probité, par sa loyauté, par sa patience.

" L'enfance, c'est la gloire, la gloire de l'Église. Aussi comme à ses premières années l'Église l'accueillera, comme elle l'honorera sans distinction de rang, de richesse et d'élévation !

C'est aussi la gloire de la famille, la bénédiction que Dieu accorde à celles qui le servent. "

" L'enfance, c'est le bonheur et le charme de l'amour maternel. Cet

enfant qui sommeille, cet enfant qui joue, cet enfant qui prie, cet enfant qui souffre, cet enfant qui travaille c'est un bonheur.

Il faut donc que l'éducation conserve à l'enfance cette triple dignité. L'enfance deviendra la crainte et la menace, si l'éducation ne fait effort pour lui conserver la candeur et l'innocence, si elle ne lui sert à la fois de guide, de direction et de frein. "

L'enfance sera la honte de la patrie et de l'église si l'éducation chrétienne, par un travail aussi opiniâtre qu'intelligent, ne vient diriger vers le bien ses qualités qui germent : elle sera la honte de la patrie et de l'église si des parents coupables, par leur négligence ou leurs exemples, font pousser eux-mêmes ces vices pour lesquels notre nature viciée est un si bon terrain.

L'enfance sera demain le remords, mais le remords tardif, et souvent sans remèdes lorsque l'incurie des parents aura laissé gaspiller ces trésors que Dieu a déposés dans son âme.

Daigne St.-Anne, patronne de notre pays, elle dont l'image est saintement vénérée à tous nos foyers chrétiens, oui, daigne Ste.-Anne donner à nos mères la science de la véritable éducation, et le courage d'y persévérer.

" J'ai toujours pensé, dit Leibnitz, que, s'il y avait un moyen de réformer le genre humain, ce serait par l'éducation." Il disait vrai, et il faut n'avoir pas vécu pour ignorer quel mal sans remède cause une mauvaise éducation. Ce qui gardera la foi, l'honneur et la probité à notre race ce sera l'éducation vraiment chrétienne, dont une grande part revient à ceux qui ont la garde et la charge du foyer.



Le Premier Vendredi du Mois

Je te promets, dans la miséricorde infinie de mon Cœur, que mon amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront le premier vendredi du mois, pendant neuf mois consécutifs, la grâce de la persévérance finale; ils ne mourront pas dans ma disgrâce et sans avoir reçu les derniers sacrements. Mon divin cœur sera leur asile à leur dernier moment.

Venez à moi

Venez à moi, vous qui portez sur terre.
 Le poids du jour et d'accablants labeurs ;
 Venez à moi dans le divin mystère
 Mon Cœur attend : il n'attend que vos cœurs.
 Venez à moi dans la souffrance ;
 Laissez-vous guider par la foi ;
 Je suis la force et l'espérance
 Venez à moi ! Venez à moi !



SAINTE-MARIE MADELEINE
(Fête, le 22 juillet)

Pour l'âme aimante il fait froid en ce monde,
 Tout ici-bas est fragile et trompeur ;
 Du saint amour j'ai la source féconde,
 Du feu du Ciel j'apporte la chaleur,
 Venez à moi vous qu'on oublie,
 Venez remplis d'un saint émoi ;
 Je suis la tendresse infinie :
 Venez à moi ! Venez à moi !

Le criminel redoute la justice
 Il croit déjà subir son triste sort,
 Et frémissant, cherche à rendre propice
 Celui qui va porter l'arrêt de mort.
 Venez, si votre âme déborde
 De crainte, de honte, d'effroi,
 Car je suis la miséricorde :
 Venez à moi ! Venez à moi !

Pour lui donner une nouvelle vie,
 J'ai pris sur moi le crime du pécheur
 Et n'ai trouvé dans ma sombre agonie
 Pas un ami, pas un consolateur.
 Ah ! dans la grotte solitaire,
 Apportez vos cœurs pleins de foi,
 Vos cœurs pleins d'un amour sincère :
 Venez à moi ! Venez à moi !

J'ai fait jaillir une source de grâces ;
 Mon Cœur ouvert a livré tout son sang ;
 Et l'homme ingrat, loin de suivre mes traces,
 Tourne la tête et m'insulte en passant !
 Pour conjurer tous les orages
 Que l'impie attire sur soi,
 Pour réparer ses mille outrages :
 Venez à moi ! Venez à moi !

Oui, nous venons à ce cœur adorable,
 Divin Jésus, seul auteur de tout bien :
 Pour ton amour, trésor incomparable,
 Pour ton amour, je donnerai le mien.
 Cœur de mon ami, de mon père,
 Cœur de mon maître, de mon roi,
 En toi seul je crois et j'espère :
 Je suis à toi ! Je suis à toi !

Cœur de Jésus, je t'apporte ma vie,
 Tes battements seront mes battements
 Tous mes désirs, mon bonheur, mon envie
 Sont tes désirs, tes amours, tes élans,
 O cœur jaloux, ô bien suprême,
 De te déplaire garde-moi,
 Dépouille-moi de tout moi-même :
 Je suis à toi, je suis à toi.

Le passereau fait son nid de verdure,
 Et la colombe a le creux du rocher ;
 Où trouverai-je une couche plus sûre ?
 C'est dans ton cœur que je viens me cacher.
 Je mets, pour brûler de sa flamme,
 Ma vie entière sous sa loi.
 La mort y fixera mon âme :
 Je suis à toi ! Je suis à toi !

L'époque des Abonnements

L'abonnement aux "Annales" est payable d'avance. Nos abonnés sont priés de nous avertir lorsqu'ils désirent "cesser" leur abonnement.

Nous avons inauguré dès le mois de juin un petit changement ; nous inscrivons sur l'enveloppe la date d'expiration de l'abonnement. Ce changement se fera peu à peu pour tous les abonnés qui reçoivent leurs Annales séparément. Nous ne le ferons pas sur les paquets destinés aux zéloteurs ou zélatrices, parce que ces derniers connaissent parfaitement bien l'époque de leurs abonnements.

Nous croyons ainsi éviter toute erreur. Quelques-unes ont été commises lors de notre dernière révision de listes, mais elles ont été vite réparées, grâce à la bonne volonté des Abonnés.

Voici un tableau qui sert à expliquer le changement fait sur quelques enveloppes.

Le chiffre 1-07 signifie que votre abonnement finit en Janvier 1907

" 2-07	"	"	"	"	" Février "
" 3-07	"	"	"	"	" Mars "
" 4-07	"	"	"	"	" Avril "
" 5-07	"	"	"	"	" Mai "
" 6-07	"	"	"	"	" Juin "
" 7-07	"	"	"	"	" Juillet "
" 8-07	"	"	"	"	" Août "
" 9-07	"	"	"	"	" Sept. "
" 10-07	"	"	"	"	" Octobre "
" 11-07	"	"	"	"	" Novb. "
" 12-07	"	"	"	"	" Déc. "

Prières et Actions de Graces

Sandy Bay.— Mon enfant étant bien malade, je promis à N.-D. du St. Rosaire que si elle le guérissait, je ferais publier cette grande faveur dans les Annales et de plus, je promis une basse messe. Aujourd'hui mon enfant est très bien et je viens avec reconnaissance remplir ma promesse. Merci, ô bonne Mère, et veuillez s'il vous plaît me continuer votre sainte protection. —Une abonnée.

Grand'Mère.— Mon enfant est tombé malade de la diphtérie. J'ai abandonné le médecin j'ai eu recours à N.-D. du Rosaire si elle guérissait mon enfant, je ferais publier sa guérison dans les Annales en faisant une neuvaine en son honneur. Je remercie N.-D. du Rosaire que mon enfant est revenu à la santé. —A. L.

St. Samuel.— Voulez-vous s. v. p. inscrire dans vos Annales en actions de grâce : Heureuse délivrance après promesse de publication.

St. Alexis des Monts.— Je vous envoie \$1.00 pour la sainte Vierge, pour la remerciement des grâces qu'elle m'a accordées pour une opération que j'ai subie. —O. P.

Montréal.— Ci-inclus 15cts. en remerciements pour faveur obtenue avec prière d'insérer. —A. L.

Cap de la Madeleine.— Grands remerciements à N.-D. du St. Rosaire : j'ai été guérie de la dyspepsie après promesse d'une piastre pour les groupes et insertion dans les Annales. —Abonnée

Louiseville.— Grands remerciements pour faveur obtenue avec promesse de publier. Off. \$1.00 —Delle M. P.

Ste. Flore.—Remerciements pour guérison obtenue. Off. \$1.00 —Dame F. R.

Valleyfield.— S. V. P. de publier dans vos Annales de N.-D. du T.-S. Rosaire deux grandes faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Un de mes enfants qui toussait de la coqueluche depuis cinq mois tous les remèdes lui faisait rien, il a été guéri après avoir promis une neuvaine et de faire publier. —D'avoir reçu des nouvelles de mon frère en chantier, pour lequel j'avais une grande inquiétude. —Abonnée.

La Baie.— Sous ce plis \$1.00 en remerciements pour faveurs obtenues et à obtenir par le secours de N.-D. du Cap. —Abonné.

St-Mâlo.— Mille remerciement à l'honneur de la T.-Ste. Vierge et aussi en l'honneur de N.-D. du T.-S. Rosaire pour une grande faveur que j'ai obtenue dont j'étais dans de grandes inquiétudes. Elles m'ont soulagée encore une fois merci. —Une abonnée.

Montréal.— Remerciements pour avoir retrouvé deux livres et pour avoir été axaucée dans une demande après une neuvaine faite en l'honneur de la Ste. Vierge et des âmes du Purgatoire que si il guérissait mon enfant où si il venait le chercher pendant la neuvaine, je le ferais mettre dans les Annales, car elle souffrait toujours et elle ne pouvait pas vivre longtemps comme cela, et bien la Ste. Vierge est venue la chercher. —Une abonnée.

St.-Boniface.— Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers N.-D. du St. Rosaire, Ste. Anne, St. Antoine de Padoue et du B. Y. de Magella. Après promesse de publier dans vos Annales et de m'abonner à vos Annales pour 1 ans et de faire dire une basse messe en l'honneur de St. Antoine de Padoue. J'ai été exaucé au de-là de mes espérances. Dans une douloureuse secousse que j'avais à passer tout a été fait à merveilles. Mille et mille reconnaissances. —Dame Y. J.

Cap de la Madeleine.— Sincères remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour ma guérison, après promesse de faire publier. —Une abonnée.

Cap de la Madeleine.— Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour avoir guérie ma petite fille après promesse de publication, je demande aussi à Marie notre bonne Mère de protéger ma famille et tous mes parents pour que nous devenions tous bons. —Dame H. B.

Maskinongé.— Vous trouverez ci-inclus sous ce papier \$1.00 pour le sanctuaire de N.-D. du Cap, en reconnaissance pour le succès d'un long voyage que j'avais entrepris. —Delle E. M.

Lac à la Tortue.— S. V. P. inscrire dans les Annales du T.-S. Rosaire plusieurs faveurs obtenues. Merci à cette bonne Mère Je la prie de me continuer sa protection. Je me recommande aussi aux prières du sanctuaire pour deux faveurs que je sollicite ardemment. —C.

Bécancourt.— Veuillez publier dans vos Annales, la guérison d'une maladie grave et souffrante, que j'ai obtenue, en m'adressant à N.-D. du T.-S. Rosaire, avec promesse de publication dans ses Annales. Aussi la guérison de mon enfant en faisant usage de Roses bénites avec promesse de publication aussi. Mille actions de grâces à Dieu et à sa sainte Mère. —Une Abonnée.

Grondines.— Je remercie N.-D. du Rosaire pour une guérison obtenue en m'acquittant de ma promesse de faire publier dans vos Annales. Une abonnée.

St. Cœur de Marie.— Remerciements pour faveur obtenue. Off. 50cts. —Dame T. B.

Montréal.— Me trouvant dans une position critique je craignais beaucoup pour la vie de mon enfant. Je promis à la Reine du T.-S. Rosaire et à Ste Marguerite P. et H. que si tous réussissait je paierais une grande messe. Tout a réussi au-delà de mes espérances. Mais comme j'ai été trop négligente, le même cas de mauvaise santé se répète cette année. Je viens donc remplir ma promesse en vous envoyant \$3.00 pour cette grande messe en priant ces deux grandes bienfaitrices de me pardonner mon retard et d'avoir soin de moi comme par le passé. —Une abonnée

Maskinongé.— Ci-inclus 50cts. pour une messe en reconnaissance d'une faveur obtenue de N.-D. du T.-S. Rosaire avec promesse de publication dans ses Annales. —Une abonnée.

Quebec.— Gloire et reconnaissance à Marie Reine du Saint Rosaire pour la guérison d'une personne de ma famille, obtenue en Janvier dernier avec la promesse de faire publier cette faveur dans ses Annales et de faire une offrande pour le luminaire de son autel. —M. L. L.

Lachevrotière.— Auriez-vous l'obligeance d'inscrire dans vos Annales du T.-S. Rosaire une recommandation aux prières pour connaître la vocation d'une jeune fille, ainsi que pour une bonne première communion pour un petit frère et succès dans le commerce, ci-inclus la faible offrande de 5cts. —Une dévouée à vos Annales.

Ste. Elie.— Veuillez s'il vous plaît faire inscrire dans vos Annales du soulagement obtenue dans une maladie par une neuvaine à Saint Gérard par l'intercession de N.-D. du Cap avec promesse de réciter 100 Rosaire pour les âmes du Purgatoire elle prie la Ste Vierge de lui accordé sa guérison complètement si c'est la volonté du bon Dieu, avec beaucoup de remerciement. —Une abonnée.

St Odilon Cranbourne.— Je viens remercier mille et mille fois de m'avoir accorder une si grande faveur. Papa était bien malade, j'ai mis ma confiance en N.-D. notre si bonne Mère après lui avoir promis une neuvaine et de le faire publier dans les Annales aussitôt papa a prit du mieux. —A. A.

St. Didace.— Veuillez insérer dans vos Annales du T.-S. Rosaire une

faveur obtenue après une neuvaine et promesse de faire inscrire dans les Annales et je recommande toute ma famille aux prières du T.-S. Rosaire Off. 25cts. Dame J. D.

—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour le succès qu'elle m'a obtenue, dans des examens et aussipour deux autres faveurs obtenues. Je la prie de me faire connaître ma vocation et de bénir ma classe. —Une enfants de Marie.

Deschambault.— Je remercie N.-D. du Rosaire pour une faveur obtenue et je promis de faire publier dans les Annales. Off. 10cts. —V. B.

St. Ange.—Je me suis sauvé d'une opération grave après promesse d'une Offrande au sanctuaire et publication dans les Annales, une autre faveur obtenue à l'égard de mon mari, je vous demande en grâce de plus à publier ma maladie qui m'occupe beaucoup, mais je suis persuadé qu'en m'acquittant fidèlement de mes promesses la T.-S. Mère de Dieu ne me refusera pas sa protection de nouveau. —Dame N. F.

Hull.— Je demande pardon à N.-D. du S. Rosaire d'avoir retardé à remplir ma promesse envers elle. Il y a plus de deux ans je promis d'envoyer quelques choses pour orner son sanctuaire si elle exauçait ma demande. Je vous envoie donc cette petite liste des souscriptions que de personnes pieuses ont souscrites et en même temps 40cts, pour une neuvaine de cinq lampes représentant les cinq mystères en remerciement.

—Abonnée.

Murray Bay.— Mille remerciements à St. Joseph pour une faveur accordée après promesse de faire publier dans les Annales du T.-S. Rosaire.

—Mille remerciement à N.-D. du T.-S. Rosaire et au Sacré-Cœur de Jésus pour une guérison obtenue après la promesse de faire publier dans les Annales et promis 25cts. demandant à ma bonne Mère de nouvelles faveurs. —B. R.

Corris.— Seriez-vous assez bon de publier la reconnaissance suivante : Mille remerciements à St. Joseph pour grande faveur obtenue. Merci aussi à la Ste. Vierge pour plusieurs faveurs reçues. —Abonnée.

Ste. Clothilde.— Remerciements pour faveur reçue. —Dame O. R.

Montréal.— Je vous prie de publier en remerciement d'une faveur obtenue : L'an dernier mon frère tombât bien malade, voyant que le docteur ne lui faisait aucun bien j'ai promis à la bonne Mère du St. Rosaire que si elle lui rendait la santé je le ferait abonné aux Annales, peu de temps après il était bien. —Abonnée.

Watertown Conn.—Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers N.-D. du Rosaire en vous faisant savoir qu'après une promesse d'insertion dans les Annales, j'ai obtenue plusieurs faveurs. Je vous prie de demander avec moi une nouvelle faveur très importante, remerciez s'il vous plaît et priez pour moi cette bonne Mère ma protectrice. Mille remerciements à N.-D.-du T.-S. Rosaire. —Melle J. H.

Trois-Rivières.— Veuillez insérer dans vos Annales. Mille remerciements à N.-D. du Cap pour guérison obtenue avec promesse de publier dans vos Annales. —Dame O. C.

Trois-Rivières.— Si j'étais exaucée j'ai promis de faire publier dans les Annales : Je suis exaucée, je suis beaucoup mieux et j'espère bien que je va continuer. Prié pour moi mon père, et avec promesse d'une piastre pour N.-D. du Rosaire et 50cts. pour une basse messe. —Dame P. B.

Mont-Carmel.— Remerciements pour guérison et faveur obtenue. Off. 50cts. pour messe basse.

St. Sauveur.— Je rémercie le Sacré-Cœur et N.-D. du T.-S. Rosaire pour une guérison obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales du Rosaire.

—L'offrande que je vous envoie est pour une messe privilégié en actions de grâces et aussi pour obtenir une grâce spirituelle si c'est possible.

—Ci-inclus 50cts. pour une messe basse en actions de grâces, en l'honneur de N.-D. du T.-S. Rosaire et de St. Joseph, pour les âmes du purgatoire. —Une Abonnée.

Lévis.— Ci-inclus 50cts. pour une basse messe en actions de grâces pour une faveur obtenue et 50cts. pour un abonnement aux Annales pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales ces deux faveurs. —L. H.

St. Théophile du Lac.— Veuillez inscrire dans vos chères Annales du T.-S. Rosaire la protection que la bonne reine du Rosaire m'a procuré dans une maladie qui a été heureuse. J'avais promis d'envoyer 50cts. pour une messe basse, si elle m'exauçait et j'ai eu le bonheur d'être exaucée et aussi pour la guérison de mon garçon âgé de 3 ans qui s'était fait tellement écrasé un doigt qu'il était presque coupé en deux. Off. \$1.00 —Abonnée.

—Promesse de donner \$ 25.00 pour aider à l'érection d'un groupe du Rosaire au Cap de la Madeleine si N.-D. du Rosaire nous obtient une très grande grâce que nous lui demandons avec instance. —Une famille.

St. Narcisse.— L'automne dernier après un découragement de voir mon garçon malade j'ai promis que si il revenait à la santé, je le ferais publier dans les Annales. Il n'est pas parfaitement guéri, mais j'espère que N.-D. du St. Rosaire va finir son œuvre. Je remercie N.-D. du S. Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues. —Une abonnée.

St. Flore.— P. S. Soyez donc assez bon d'inscrire dans les Annales, actions du grâces à N.-D. du Cap pour la guérison d'un mal d'yeux de mon petit garçon après promesse de publication dans les Annales. —Une abonnée.

Lincoln.— Nous avons eu beaucoup de maladie cette hiver et j'ai promis à N.-D. du St. Rosaire que si nous revenions tous à la santé je le ferais publié dans ses Annales. Je viens aujourd'hui m'acquitter de ma dette envers cette bonne Mère. Mille remerciements à N.-D. du Saint Rosaire. —Une abonnée.

St. Angèle Laval.— Je remercie N.-D. du T.-S. Rosaire pour une faveur obtenue après la promesse de publication dans les Annales, et 50c. pour messe basse. —Une abonnée.

—Veuillez donc publier dans les Annales plusieurs grâces obtenues par une abonnée. Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire. — A. H.

St. Paul de Chester.— Vous trouverez ci-inclus 20cts. pour les Stations du Rosaire, je remercie N.-D. du Rosaire d'avoir guérie ma fille d'un mal d'yeux et aussi pour obtenir une grâce particulière. —Une abonnée.

Montréal. Ci-inclus \$ 1.00 pour les Stations du Rosaire en reconnaissance pour la conversion de mon mari. —Marie X

Ville-Marie.— Je vous envoie \$ 20.00 pour une Station du St. Rosaire que je vous ai promis. Veuillez publier dans les Annales milles remerciements au Sacré-Cœur à la Ste. Vierge à St. Joseph et St. Antoine pour le règlement d'une affaire très importante pour laquelle je promettais cette Station. —Dame Vve R.

—Ci-inclus \$ 2.00 pour orner le sanctuaire de N.-D. du Rosaire. Je remercie cette bonne mère d'une grâce obtenue, après promesse de publication et une offrande. Je lui demande encore de nous protéger dans une nouvelle entreprise. —Dame J. C. H.

Québec.— Mille remerciements, à N.-D. du Rosaire du Cap, pour grâce obtenue par son intercession, si vous avez la bonté de le mettre dans vos Annales.

Sanday Bay.— Mille et mille actions de grâces à N.-D. du St. Rosaire pour la guérison d'un mal à la figure, après promesse de publication. —Une abonnée.

Sunday Bay.—Mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour une grâce obtenue. La guérison de deux enfants atteints d'une maladie contagieuse. Merci. —Dame L. B.

Deschambault.—Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales du T.-S. Rosaire la guérison de mon petit frère, atteint d'une maladie grave, l'ayant vu dans cet état si déplorable, je tournai mes regards vers la très Ste. Vierge et St. Gérard Magella les suppliant d'exaucer mon humble demande. A peine ai-je formulé ces quelques mots la guérison est complète. —Delle R. B. E.

St. Narcisse.—Amour et reconnaissance à la Reine du Rosaire pour avoir obtenue la guérison de ma fille par son intercession et par l'usage des roses bénites avec promesse de l'insertion dans les Annales aussi par l'intercession de St. Joseph. Mille remerciements à ces protecteurs que l'on invoque jamais en vain. —Une abonnée.

Nicolet.—Actions de grâces pour une faveur signalée obtenue par une neuvaïne de Rosaire. Je m'empresse de la faire publier à la louange de Marie. —Une enfant de Marie.

St. Johnsbury.—Mon mari manquant d'ouvrage je promis à N.-D. du St. Rosaire de m'abonner aux Annales pendant deux ans. La journée même que je fis cette promesse l'ouvrage lui revint grâce à la Ste. Vierge —Dame G. D.

Bécancourt.—Reconnaissance à St. Joseph et à la Ste. Vierge pour faveur obtenue avec promesse de faire publier dans les Annales. —Une abonnée.

Ste. Rose.—Remerciements pour faveur obtenue. Off. 50cts. Dame J. D.

Yamachiche.—Honneur, Amour et reconnaissance à la Reine Vierge du Cap, pour la guérison de ma bonne mère, après promesse de faire publier dans les Annales, elle prit beaucoup de mieux et aujourd'hui elle est sauvée. Aussi nous remercions notre Mère du Ciel, et la supplions de nous couvrir de sa protection. —Une enfant de Marie.

Lac à la Tortue.—Je remercie mille fois N.-D. du St. Rosaire pour une faveur obtenue par son intercession après promesse de le faire publier dans les Annales. —Une abonnée.

Montréal.—Mille remerciements à N.-D. du St. Rosaire et à N.-D. du Sacré-Cœur pour faveurs obtenues. J'avais promis que si j'obtenais ma guérison car j'étais atteinte d'une maladie très grave, que je le ferais publier dans les Annales de N.-D. du T.-S. Rosaire, je suis heureuse de m'acquitter de ma dette de reconnaissance car j'ai été exaucée.

—Dame N. P.

Ste. Anne de la Pérade.—Par promesse de reconnaissance et espérance d'avenir je confie, à la Madone du Cap, ce bijou, qui est une montre. Remerciements des bontés qu'elle m'a prodiguées par le passé et de ses faveurs. Qu'elle ne m'abandonne pas dans l'avenir. —Une jeune fille.

Lowell.—Ci-inclus 50cts. pour faire dire une messe en l'honneur de la Ste. Famille pour une grâce obtenue avec promesse de le publier dans les Annales du St. Rosaire. —Delle S. B.

Trois-Rivières.—Remerciements à N.-D. du St. Rosaire pour la guérison d'un mal d'yeux après promesse de le faire insérer dans les Annales. —Une abonnée. Dame P. D.

St. Paul de Chester.—Grand remerciement à N.-D. du Rosaire pour m'avoir guéri de la grosse gorge après neuvaïne à N.-D. des Sept Douleurs et usage de l'eau de Roses bénites, et aussi promesse de publication dans les Annales. —Une enfant de Marie.

Hull.—Remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales du T.-S. Rosaire. J'envoie 50cts. pour une lampe dans son sanctuaire. —C. T.

Bigelow.— Faveur obtenue avec promesse de publier dans vos Annales.
—Une abonnée. Dame J. D.

Yamachiche.— S. V. P. de publier dans vos Annales ce qui suit : Conversion obtenue par l'intercession de N.-D. du St. Rosaire. Honneur et reconnaissance sans borne à cette bonne Mère. —Un abonné.

— Ayant à subir une affaire fort redoutable, je fis différentes promesses à la Vierge du Cap et en particulier celle de faire inscrire dans les Annales, si j'obtenais un bon succès. Merci à celle qu'on invoque jamais en vain. J'ai été exaucée au-delà de tous mes désirs. Je demande à cette bonne Mère de continuer de me protéger. —Une enfant de Marie.
Delle M. F.

St. Louis de France.— Atteinte d'appendicite, il m'est venue à l'idée d'invoquer la Reine du T.-S. Rosaire, et de faire inscrire ma guérison dans les Annales et de payer une aumône de \$3.00 si elle me guérissait de cette maladie. A l'instant les douleurs et les chaufements qui me faisait souffrir sont complètement disparues et de suite j'ai pu ôté la glace qui paraissait me soulager un peu. Deux de mes petites filles qui étaient malades de la rougeole, souffraient du mal d'oreille, la plus jeune s'est trouvée guérie en promettant une aumône de 10cts. à la Reine du T.-S. Rosaire, l'autre a beaucoup plus souffert et n'est pas encore guérie, elle a des bourdonnements dans les oreilles, et se recommande à la Ste. Vierge. —Dame J. H.

Yamachiche.— Je viens m'acquitter d'une promesse envers N.-D. du Rosaire. J'avais une fillette de 11 à 12 ans qui tombait dans les convulsions, je fis une promesse à Marie de rester son abonnée aux Annales, aussi de faire paraître ce fait dans les Annales et de conduire cette enfant au Cap tous les ans si possible. Aujourd'hui elle est guérie plus d'un an s'est écoulé depuis. Une autre de mes filles qui était menacée de consommation a été parfaitement guérie. —Une fidèle abonnée.

Yamachiche.— J'ai été exaucée dans une affaire qui nous causait beaucoup d'inquiétudes, nous avons invoqué N.-D. du St. Rosaire et St. Antoine de Padoue, et promesse de donner un petit pain par mois pendant un an pour les pauvres de St. Antoine, et une neuvaine de Rosaire pour les âmes du Purgatoire et promesse de faire publier cette grande faveur dans les Annales.

Escoumains.— Veuillez publier dans vos Annales. Mille remerciements à N.-D. du T.-S. Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. —Une abonnée.

Trois-Rivières.— Mille remerciements à St. Antoine de Padoue pour une faveur obtenue après une neuvaine faite à son honneur et promesse d'une douzaine de pain à ses pauvres et de faire publier dans les Annales.
—Une abonnée.

St. Léon.— A N.-D. du Cap.— Je viens remercier cette bonne mère pour un grand nombre de faveurs qu'elle m'a obtenues, mais spécialement les deux dernières dont cette bonne Mère a daigné me gratifier.

—Dame A. P.

St. Paulin.— Une de mes parente a promis de publier ma guérison. C'est avec reconnaissance que je m'acquitte de ma promesse je demande à tous ceux qui liront ces lignes un Ave Maria applicable aux âmes du Purgatoire pour m'aider à remercier d'avoir obtenue une si prompte guérison d'un mal de côté assez violent, après avoir invoqué N.-D. du St. Rosaire Ste. Anne, et le bienheureux Gérard Magella. —Abonnée.

Québec.— Ci-inclus 50cts. pour une messe en l'honneur de N.-D. du Cap pour le soulagement des âmes du Purgatoire en remerciements pour la santé revenue, aussi 25cts. petite offrande pour les Stations du Rosaire.
—Dame G. B.

—Une Dame de Ste. Cécile du Pie ayant obtenue par l'intercession de N.-D. du S. Rosaire, la guérison de son enfant malade, nous venons, pour répondre à son désir, vous prier de faire publier cette faveur dans vos Annales. Srs. du St. Rosaire.

Repentigny.— Je vous demande de publier dans vos Annales, la conversion d'un époux, obtenue par l'intercession de cette grande sainte et avec promesse de faire publier. Merci à Jésus Hostie recommandé par Anonyme.

Trois-Rivières.— Une de nos élèves, A. S. après une dangereuse maladie de deux mois, des fièvres typhoïdes, a recouvré la santé, après avoir fait la promesse de publier la guérison, dans les Annales de N.-D. du Rosaire. Veuillez, s'il vous plaît, lui aider à s'acquitter de sa promesse.

St. Barnabé.— Je remercie la Reine du St. Rosaire, pour plusieurs grâces que j'ai obtenues, après promesse de les faire publier dans les Annales, et mille remerciements pour l'heureuse naissance de deux jumeaux ayant reçu le baptême et n'ayant aucune infirmité. Gloire et reconnaissance à cette bonne Mère. —Une abonnée.

Deschailions.— C'est avec reconnaissance envers cette bonne Mère que je viens vous faire le récit de sa puissante protection. Mille remerciements à N.-D. du Rosaire, pour la guérison de mon père ; guérison vraiment surprenante et survenue après diverses promesses et bien des prières faites en l'honneur de la Ste. Vierge, St. Joseph et de la bonne Ste. Anne et je prie cette bonne Mère de nous continuer sa divine protection, et je dirai de plus que j'ai été exaucée de deux autres grandes faveurs. Merci ô ma Mère, d'avoir jeté un œil favorable sur moi. —Une abonnée.

Deschambault.— J'attribue la guérison de mon fils agé de vingt-deux ans à une protection très spéciale de la Bonne Ste. Anne la Ste. Vierge, St. Joseph, St. Antoine, St. Benoît. Je l'ai mis sous la protection de ses Saintes et de ses Saints promettant de le faire publier dans les Annales du Rosaire. —Abonnée.

Maskinongé.— Veuillez s'il vous plaît inscrire dans vos Annales une faveur obtenue, après promesse de faire publier, et je me recommande aussi à vos très bonnes prières. —Une abonnée.

Ste. Sophie Lévrard.— Je remercie la Ste. Vierge de m'avoir guérie après avoir promis de réciter les litanies de la Ste. Vierge et autres prières en famille durant un an. —Dame A. D.

St. Edouard.— Grand remerciements à St. Joseph pour m'avoir guérie d'un mal de pied après la promesse de le faire publier dans les Annales, si je pouvais faire mes pâques et faire le mois. J'ai prié également la bonne Ste. Anne et N.-D. du T.-S. Rosaire et je prie toute personne lisant ces quelques lignes de réciter un pater et un ave pour d'autres guérisons. — Dame L. B.

St. Maurice.— Depuis longtemps j'étais presque pas capable de travailler, je me suis donc adressée à N.-D. du Rosaire avec l'emploi de Roses bénites, et aujourd'hui mon bras est mieux. Mille remerciements à cette bonne Mère. Off. 25cts. Melle R. B.

Ancienne-Lorette.— Je vous envoie \$1.00 pour orner l'autel de la Sainte Vierge pour une faveur obtenue, et je la remercie de tout cœur de m'avoir exaucé.

Radnor Forges.— Après avoir prié la Ste. Vierge et invoqué le bienheureux Gérard Magella, notre petit garçon a été soulagé d'une maladie qui nous inquiétait beaucoup. Off. 25cts. pour orner le sanctuaire. —Une abonnée.

Cap de la Madeleine.— Remerciements à la Ste. Vierge pour ma guérison. Off. \$1.00 —Jos. D.

St. Séverin.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour la paix qu'elle a accordée à mon âme tourmentée. —Abonnée.

“ Les Annales ”

La “Chronique” du numéro de mars 1906 affirmait, dans un acte de reconnaissance, la constante progression de la diffusion de nos “Annales.” Elle en a attribué la cause à la piété vive que portent à la Très-Sainte Vierge les âmes chrétiennes, canadiennes-françaises, du Canada et des Etats-Unis, et parmi elles, elle en a trouvé d’admirables, dont le zèle a étendu au loin la connaissance de Notre-Dame du Cap, du Sanctuaire vénéré qu’Elle s’est choi-i pour y manifester, d’une manière plus sensible, es signes de sa puissance au ciel, et de l’amour qu’Elle nous porte. C’est pour encourager ce zèle, et étendre la connaissance et l’amour de la Très-Sainte Vierge que les Annales offrent les primes qui suivent à ceux et à celles qui voudraient bien les aider à cette œuvre de piété.

C’est en effet une œuvre de piété que celle à laquelle les Annales veulent s’appliquer : à publier les nouvelles de Marie, à mieux la faire connaître et aussi à la mieux faire aimer et invoquer avec confiance.

Voici donc les primes qu’elles offrent à leurs zélateurs et zélatrices :

1. Pour chaque abonnement nouveau, à 50cts, une belle grande chromolithographie, soit du Sacré-Cœur, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaïro au choix du correspondant.

2. Pour deux abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, les deux chromolithographies.

3. Pour trois abonnements nouveaux, toujours à 50 cents une magnifique plaque sauvegarde.

4. Pour six abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une magnifique statue de Notre-Dame du Cap, en métal, sur piedestal, statue dorée et argentée.

5. Pour huit abonnements nouveaux, toujours à 50 cents une belle image, sous verre coloré, soit de Notre-Dame du T.-S. Rosaire, soit du Sacré-Cœur, de saint Antoine.

6. Pour dix abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une gravure en aluminium, soit de Notre-Seigneur, soit de la Sainte-Vierge, ou une plaque verro-typie, représentant la voie douloureuse du Cap.

7. Pour quinze abonnements nouveaux, toujours à 50 cents, une superbe image métallique avec un cadre d’acajon.

Que tous les amis de Notre-Dame du Cap se mette résolument à l’œuvre, surtout pour payer les abonnements en retard.

Les Annales se permettent aussi parfois de varier quelques-unes de ces primes, et d’adresser quelque autre présent, qu’elles croient être plus désiré, et qui sera reçu avec plus de satisfaction.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	8	Malades.....	80
Vocations.....	50	Bonne mort.....	90
Familles.....	80	Conversions.....	50
Pères et mères de familles.....	100	Grâces temporelles.....	200
Enfants.....	27	Grâces spirituelles.....	111
Jeunes gens.....	80	Emplois.....	50
Jeunes personnes.....	76	Heureux mariages.....	60
Institutrices et écoles.....	30	Succès dans entreprises.....	47
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions très nomb.		Intentions particulières.....	200
Infirmes.....	97	Ivrognes et blasphémateurs.....	52

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	113
Conversions.....	18
Succès dans les examens.....	20
Réussite dans les affaires difficiles.....	25
Heureuse délivrance.....	30
Faveurs obtenues.....	100

Nécrologie

Dame JULES LEVEQUE, Rivière Ouelle.
 Dame HEDWIGE LÂPOLICE, St. Guillaume
 Dame THOMAS TURCOTTE, Edmond-Ville.
 Delle POMILA BARETTE (Zélatrice), St. Didace.
 Dme ISIDORE AUGER, Ste-Anne de la Pérade.
 Mr LOUIS LAFLECHE, Ste-Anne de la Pérade.
 Dame MATHILDE LUPIAN, St-Léon.—Dme A. CAYER, Rhineland.
 Dme JESSE FILLION, St. Luc.—Dme PIERRE RATTEY, Ottawa.
 Dme JOS. BILODEAU, Gentilly.—Dme HENRI HEROUX, St. Sévère.
 Dlle ADELIN M., Trois-Rivières.—Dme A. CAPISTRAN, Pierreville.
 Delle ADELE ST-ONGE, Riv.-Ouelle.—Delle C. BOISVERT, Ste. Croix
 Mr ALP. BEAULIEU, Yamachiche.—Mr. DAMASE VIGER.
 Mr. ALF. LAFLEUR, Los Angeles.—Mr. JOHN CHRISTOME, Guimond
 Mr ELZEAR DROLET, Montréal.—Mr ALFRED DOZOIS, Lowell.
 Mr HUBERT DERY, St-Tite.—Mr AIMÉ LUPIEN, Rivière Noire.
 Mr NOË HATIN, Fall River.—Mr FELIX GARNEAU, Cap Santé.
 Mr J. PLAMONDON, St-Sauveur.—Dame NAP. RHÉAUME, Panacook.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.